

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 24 MAI 2024

Date de convocation : 17 MAI 2024

Date d'affichage : 17 MAI 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 15

Votants : 20

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 mai, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + MAYEUX M., 3ème Adjointe, + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + BUONGIORNO G. + PERNAK C. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

EXCUSES : MM. FERAHTIA A., 4ème Adjoint qui donne pouvoir à MURCIA B. + DHAUSSY L., 5ème Adjointe qui donne pouvoir à LEBBADER D. + GLORIA D. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à CLOSSE E. + GARCIA M.

ABSENTS : MM.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2024-03-14

OBJET

**Acquisition et classement dans le domaine public communal des parcelles
constituant l'assiette de la rue Robert CAPLIEZ**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°2018-04-07 du 7 juin 2018 du Conseil Municipal, décidant d'attribuer le nom de Robert CAPLIEZ à la voirie de desserte de l'opération immobilière réalisée par SAS PROTERAM, sise Parc d'Activité de la Motte – 27 rue Paul Dubrulle – 59810 Lesquin,

Vu le courrier en date du 7 février 2024 de la SAS PROTERAM, rétrocedant à la commune les parcelles cadastrées section AH N°761, N°765, N°854, N°857 et N°858, constituant l'assiette de la rue Robert CAPLIEZ,

Considérant que la commune est en capacité d'acquérir les VRD de la rue Robert CAPLIEZ à l'euro symbolique et de les classer dans le domaine public communal,

Attendu que la longueur de la rue Robert CAPLIEZ est de 142 mètres linéaires,

Attendu que cette intégration de voie dans le domaine public communal portera la longueur totale de voirie communale de 11 234 mètres linéaires à 11 376 mètres linéaires,

Vu le plan des emprises concernées dressé par le cabinet GEOPROJET, géomètres experts, et annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

ACCEPTÉ la vente à la commune d'Haveluy par la SAS PROTERAM, pour l'euro symbolique, des parcelles cadastrées section AH :

- N°761 d'une contenance de 136 m²,
- N°765 d'une contenance de 102 m²,
- N°854 d'une contenance de 298 m²,
- N°857 d'une contenance de 616 m²,
- N°858 d'une contenance de 77 m²,

qui constituent l'assiette de la rue Robert CAPLIEZ et des espaces verts ;

PRECISE que le transfert de propriété fera l'objet d'un acte notarié publié aux hypothèques ;

DIT que les frais de mise en œuvre et de rédaction de l'acte de mutation seront à la charge de la SAS PROTERAM ;

PRECISE que les limites assignées auxdites voies et espaces publics sont celles fixées et identifiées sur le plan parcellaire annexé à la présente délibération ;

PRONONCE le classement desdites parcelles dans le domaine public communal et notamment la rue Robert CAPLIEZ d'une longueur de 142 mètres linéaires ;

DIT que la longueur totale du réseau de voirie communale est portée de 11 234 mètres linéaires à 11 376 mètres linéaires ;

.../...

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le

ID : 059-215902925-20240524-DELIB20240314-DE

S'LO

SOLLICITE l'exonération fiscale dans le cadre des dispositions de l'article 10

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout acte afférent à cette décision.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Mariette MAYEUX

Jean-Paul RYCKELYNCK



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 29/05/2024
Publiée ou notifiée le 29/05/2024
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Document released pursuant to the Access to Information Act

LE MINISTRE DU PATRIOTISME ET DES BÉNÉVOLES
 LE MINISTRE DE LA SANTÉ
 LE MINISTRE DE LA JUSTICE
 LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
 LE MINISTRE DE LA DÉFENSE
 LE MINISTRE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE
 LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE
 LE MINISTRE DE L'ÉCARTILAGE
 LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIQUE
 LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE
 LE MINISTRE DE L'ÉCARTILAGE
 LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIQUE
 LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
 À LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION
 DOCUMENT CERTIFIED CONFORM
 TO THE ACCESS TO INFORMATION ACT

LE MINISTRE DE LA JUSTICE
 LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
 LE MINISTRE DE LA DÉFENSE
 LE MINISTRE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE
 LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE
 LE MINISTRE DE L'ÉCARTILAGE
 LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIQUE
 LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le

ID : 059-215902925-20240524-DELIB20240314-DE

S'LO

GEOPROJET

Géomètres-Experts

13, Rue du 18 Juin 1940 - 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

Tél. : 03.27.48.45.58 - contact@geoprojet.fr - www.geoprojet.fr

HAVELUY

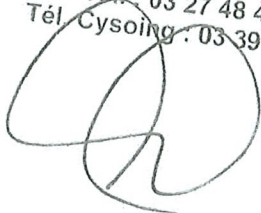
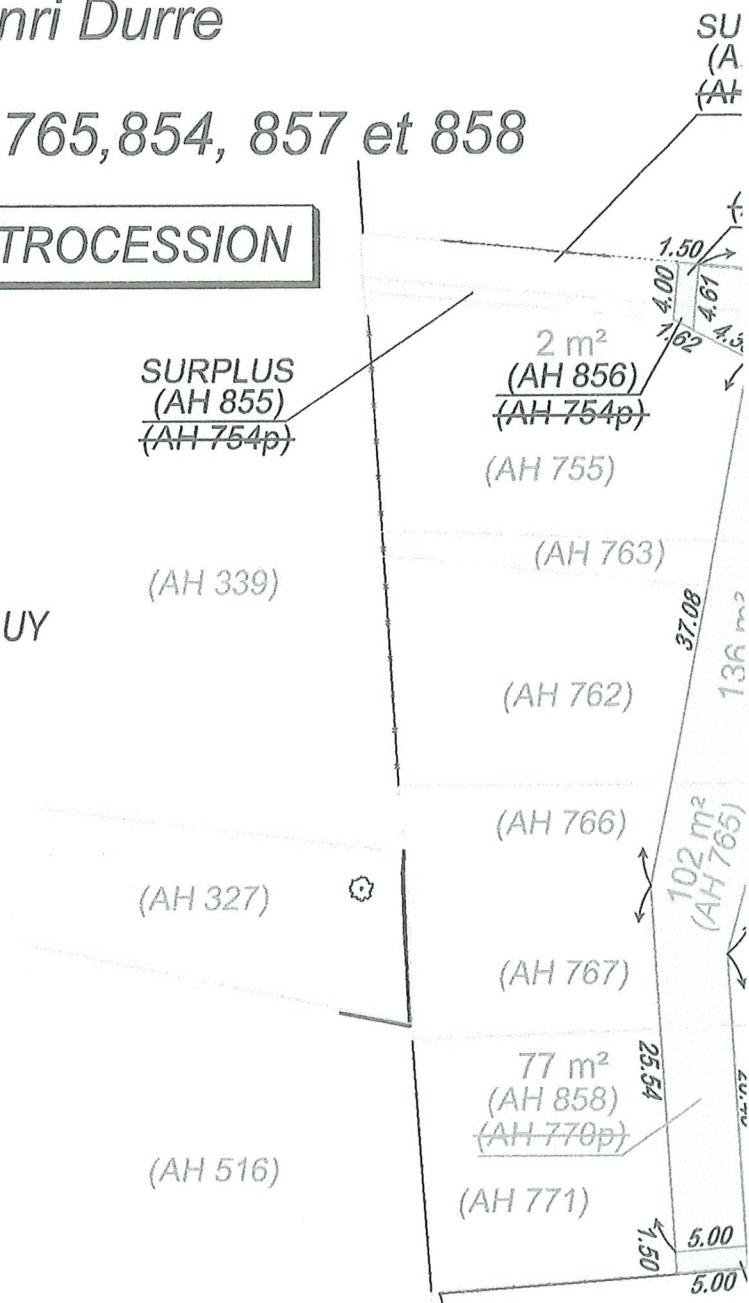
Rue Henri Durre

Section AH n°761, 765, 854, 857 et 858

PLAN DE RETROCESSION

- Rétrocession à la commune d'HAVELUY
- Propriété de la société PROTERAM

GEOPROJET
 Géomètres-Experts
 13 Rue du 18 Juin 1940
 59230 ST AMAND LES EAUX
 Tél. : 03 27 48 45 58
 Tél. Cysoing : 03 39 27 03 64

| Indice | Date | Modifications |
|------------------------------|------------|------------------------------------------------------|
| A | 13.02.2024 | Création du plan |
| B | 16.02.2024 | Mise à jour du DMPC 492 P - Références Cadastreales |
| | | |
| Echelle : 1/500 | | |
| Dessin Autocad : 2408618.dwg | | Système planimétrique: Lambert RGF93 projection CC50 |

